

PROJET D'ETABLISSEMENT

Ce projet, qui oriente la pratique dans les classes de la section fondamentale, s'inscrit dans la cohérence du projet global de l'entièreté des sections de l'établissement. Il ne constitue donc qu'un extrait du «Projet d'établissement».

Table de matières

• Présentation de l'école.....	1
• La section maternelle	1
• Résolutions de la section fondamentale.....	2
➤ Vivre la démocratie au quotidien - Contribuer à l'épanouissement de l'enfant	2
➤ Constituer de véritables équipes éducatives.....	3
➤ Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires.....	3
➤ Créer un contexte d'apprentissage favorable.....	4
➤ Conduire chacun des enfants aux savoirs et aux compétences attendus.....	4
➤ Organiser des bilans	5
➤ Préparer aux choix personnels en dépassant les limites sociales et culturelles	6
• La filière immersive en néerlandais	7

Présentation de l'école

La section fondamentale est intégrée dans les bâtiments de l'athénée.

Elle comporte une section maternelle et une section primaire, comprenant une filière francophone de la 1^{ère} à la 6^{ème} et une filière en immersion néerlandais de la 3^{ème} à la 6^{ème}.

Les locaux destinés à la section maternelle et aux premières années du primaire sont situés avenue Bontemps. A partir de la 4^{ème} année, les élèves intègrent les bâtiments de la section secondaire.

Les locaux à destination spécifique, restaurant scolaire (qui offre une nourriture saine et variée dans un environnement professionnel), et salles de gymnastique, plateau et piscine du hall sportif, sont partagés.

Un local multifonctionnel accueille les activités artistiques, les moments de détente et les animations de lecture. Les enfants y disposent de livres récents de qualité (Prix Versele - Ecole des loisirs...)

Toutes les pièces occupées par les élèves fréquentant la 6^{ème} année sont pourvues de tableaux interactifs ainsi que d'ordinateurs reliés à une connexion internet.

Les récréations se déroulent dans un environnement rendu agréable par la présence de nature. Chaque tranche d'âge occupe une cour différente. Ces cours sont aménagées : bancs, tables de ping-pong, modules de jeux et goals permettent différentes activités. Un jardin est accessible aux plus jeunes.

La cour de la section maternelle propose des modules, des cycles et d'autres jeux pour l'extérieur.

La section maternelle

Les années passées en section maternelle sont organisées en deux étapes :

De 2 $\frac{1}{2}$ ans à 4 ans :

- développement de l'autonomie
- apprentissage de la vie en communauté :
 - les relations qui gèrent la vie en groupe,
 - l'utilisation des outils scolaires.
 - travail en ateliers
- éveil à la curiosité :
 - éveil musical
 - sensibilisation aux collations saines.

De 4 à 6 ans :

- mise en place des pré-requis indispensables à l'entrée en primaire
 - les supports utilisés en 1^{ère} année sont déjà présents
 - la « valise » contenant les acquis passe en 1^{ère} année
 - initiation au matériel de « La planète des alphas »
- mise en place des apprentissages par ateliers
 - initiation à la natation (3^{ème} maternelle)
 - parcours sécurité routière

- initiation aux mathématiques
- éveil aux sciences
- prise de conscience de l'espace, du temps (via l'utilisation de la croix espace-temps)
- initiation à l'écriture et à la lecture (via l'émergence de l'écrit)

Les titulaires utilisent les mêmes méthodes (en français et mathématiques) que leurs collègues du primaire pour préparer leur classe et contribuent ainsi à la continuité des apprentissages. Tous les locaux de la section maternelle sont équipés d'ordinateurs. Leur emploi dépasse la simple utilisation, des ateliers incitent à une véritable initiation à l'outil informatique.

Chaque classe bénéficie de deux périodes de psychomotricité.

Un séjour en activité extérieure est organisé à partir de la 2^{ème} maternelle.

(Séjour actuellement organisé à Fernelmont, culture amérindienne)

Résolutions de la section fondamentale

Vivre la démocratie au quotidien - Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

Notre école se veut en accord avec les valeurs essentielles de la démocratie. Tous les enfants, sans distinction aucune, sont acceptés et toutes les personnes (adultes et enfants) sont de véritables acteurs dans l'école.

Les adultes travaillent en partenariat et partagent un objectif commun qui est la formation globale des enfants. La diversité se veut une richesse, respect de la spécificité de chacun, refus des préjugés et des jugements moraux.

La prise en compte des enfants est favorisée par des temps de parole en classe et au sein de l'école. Le tour de parole, le point de la journée, le conseil de la classe sont autant d'occasions pour les enfants de participer à la vie de la classe et de l'école.

L'école veut contribuer à développer

- la conscience de soi en osant dire ce que l'on pense, en osant prendre des décisions, en étant prêt à s'assumer. L'enseignant sert d'exemple en adoptant une attitude authentique.
- la confiance en soi en évitant les humiliations, les commentaires négatifs. L'enseignant créera un sentiment de satisfaction en reconnaissant «l'effort», pas par les compliments mais par des encouragements.
- la communication, en laissant s'exprimer les émotions, avec une écoute sans jugement de valeur, en favorisant un esprit critique face aux réalités culturelles et politiques, en soulignant les valeurs de simplicité, de justice, de coopération.
- la gestion des conflits, en ne les niant pas, mais en les gérant par une vraie communication. L'attention à soi, la confiance en soi et envers les autres facilitent cette gestion. Les moments de parole soutiennent également la résolution de conflits.

De la maternelle à la 2^{ème} année cela se concrétise par

- des conseils de la classe, des échanges collectifs,
- le partage des charges,
- des travaux de groupe : développement d'un projet commun (écriture par les uns, illustrations par les autres) ou présentation d'un travail.

A partir de la 3^{ème}, on y ajoute

- des activités sportives -priorité à la participation, jamais à la compétition- : cross ADEPS, brevets de natation
- des projets de danse, de théâtre, de musique (Jeunesses musicales- Centre dramatique du BW)
- des animations du planning familial (aide à gestion de l'outil informatique, au passage à la puberté)
- accueil de « L'avocat dans l'école »

- participation au Conseil communal des enfants
- gestion des conflits (Université de paix)
- initiation à la mobilité (Brevet cycliste)

Constituer de véritables équipes éducatives

Le travail s'organise en partenariat : l'objectif est partagé.

Pour assurer une cohérence dans l'action éducative, les enseignants se réunissent régulièrement. Ces moments de communication privilégiée permettent de confronter les difficultés rencontrées par les membres de l'équipe, d'échanger les réussites, les craintes, de prendre du recul par rapport au travail.

Dans un climat de confiance, les enseignants osent parler de leurs difficultés sans crainte de jugement, osent demander de l'aide.

Ces échanges

- permettent d'avancer, donnent la force de se révéler, de s'améliorer,
- servent l'amélioration de la qualité de l'enseignement : outils à découvrir, conseils, partages d'expériences.

D'autres moments sont réservés à la gestion des difficultés rencontrées par les titulaires. L'équipe est alors encadrée dans sa démarche et peut compter sur les conseils de sa direction et de personnes extérieures (équipe du centre PMS, du planning familial, logopède, ou tout autre intervenant)

- Des concertations sont organisées
 - toutes les semaines, entre enseignants de même cycle,
 - tous les 2 mois, entre enseignants et direction,
 - tous les trimestres, entre enseignants de la filière francophone et immersive.
- A ces concertations régulières, viennent s'ajouter, au besoin, des réunions occasionnelles
- Des journées de formation sont organisées sur le site.
- Les enseignants sont également invités à parfaire leur formation en choisissant des journées extra muros.

Ouvrir l'école aux parents et à d'autres partenaires

La communication avec les parents se fait via le journal de classe et/ou une farde d'avis.

Pour assurer la meilleure collaboration possible entre l'école et la famille (habitudes de la classe et de l'école) et afin d'informer sur l'évolution de l'enfant, les enseignants organisent régulièrement des réunions collective et individuelles.

- Au courant du mois de septembre, les parents sont invités à prendre connaissance
 - du fonctionnement de la classe - de l'école, pour les nouveaux inscrits -
 - des pistes suivies par le titulaire,
 - des activités prévues durant l'année scolaire
 - de la forme de communication à adopter entre le titulaire et le domicile.
- Trois rencontres parents-enseignant sont prévues, aux congés d'automne, d'hiver et de printemps, afin de dresser un bilan du parcours scolaire des enfants.

De plus, à la demande de l'enseignant ou d'un parent, des rencontres supplémentaires peuvent être organisées, sur rendez-vous, aussi souvent que nécessaire.

Deux conseils de participation réunissent chaque année les différents acteurs du monde scolaire et de la société.

Le site www.aro-fondamental.be reprend toute la vie de l'école. Actualisé plusieurs fois par mois, il informe au quotidien des différentes activités vécues par les sections maternelle et primaire.

Cette collaboration école-parents est indispensable.

Créer un contexte d'apprentissage favorable

Le postulat de base sur lequel repose l'école est que tout enfant peut apprendre. La principale tâche des adultes sera de mettre en place des activités et un contexte qui favorisent et organisent l'enseignement.

Les objectifs visés sont expliqués.

Les apprentissages se construisent à travers un projet.

Les tâches sont planifiées.

Les enfants sont responsables de la construction de leur propre savoir.

Cette atmosphère rend l'enfant sensible à son rôle d'acteur ; il ne subit plus l'école, il la vit.

Dans sa formation, l'enfant va créer, ou recréer ses propres représentations, ses confrontations successives vont aboutir à l'intégration d'un savoir.

L'enseignant accompagne les enfants dans l'expérimentation, l'émission d'hypothèses. Il aide à l'élaboration d'une procédure pour atteindre le but fixé. L'effort fourni est valorisé par l'intérêt que porte l'enfant aux résultats de sa recherche et par l'encouragement de l'adulte.

L'erreur n'est pas sanctionnée, elle permet de s'approprier un nouveau savoir, de choisir une approche différente.

De la maternelle à la 2^{ème} année cela se concrétise par

- *des jeux de manipulations,*
- *l'incitation à donner son avis,*
- *l'incitation à émettre des hypothèses (pour continuer un récit, pour expliquer un phénomène...),*
- *la présentation et l'explication des travaux,*
- *le droit à l'erreur.*

A partir de la 3^{ème}, on y ajoute

- *la remédiation individuelle ou par petits groupes, le tutorat,*
- *l'auto correction,*
- *le droit à l'erreur qui devient moteur d'apprentissage.*

Une étude dirigée est organisée au sein de l'école.

Conduire chacun des enfants aux savoirs et aux compétences attendus

Le savoir ne se transmet pas que de manière frontale, il se construit par une démarche personnelle et dans la confrontation et la collaboration avec les autres. Apprendre c'est se construire des représentations mentales qui évolueront au fil du temps. Tant la réalisation personnelle d'une tâche que la collaboration au sein du groupe apportent des éléments essentiels à la construction et la validation de la connaissance.

Présenter ce qui a été réalisé, en faire profiter les autres, s'offrir mutuellement des productions constituent des démarches importantes. La communication entre pairs est essentielle, au même titre que l'investissement personnel. La confrontation rend possible la résolution de nouvelles situations, de nouveaux défis.

L'enfant sera toujours déclaré acteur de ses apprentissages : il connaît l'objectif poursuivi, il sait la performance attendue et le mode de son évaluation. La tâche de l'enseignant sera d'établir un contrat de travail et de conduire ses élèves vers l'auto évaluation, vers l'autonomie.

Les travaux à domicile se résument à un complément du travail de la classe. Ils constituent une mise à l'épreuve de cette autonomie :

- entraînement à la lecture
- recherches de documents
- mémorisation
 - récitations, poésies
 - connaissances déclaratives
 - règles de grammaire
 - concepts mathématiques
 - connaissances scientifiques, géographiques, historiques

Les titulaires de classe se basent sur des manuels. Les élèves disposent tous d'un manuel de français et de mathématiques. Les cours d'initiations scientifique, géographique et historique sont illustrés par des documents disponibles pour tous. Afin de respecter une cohérence et une continuité, les mêmes collections de livres ont été choisies pour toutes les classes.

- Méthodes et manuels utilisés dès la 3^{ème} maternelle
 - En mathématiques : Faire des maths (Erasme)
 - En français : Graffitis (Van In)
 - En éveil et initiations scientifique, géographique, historique : Empreintes (Plantyn), Zoom (Van In), Escales (De Boeck)
- Apprentissage de la lecture
 - Support en maternelle et 1^{ère} : Planète des Alphas
 - La lecture est au service de l'écriture. Les exercices d'écriture serviront, quant à eux, la lecture...
 - Abonnement à un journal rédigé pour les enfants (éveil à l'actualité et support à l'écriture pour les élèves de 5^{ème}/6^{ème})

Organiser des bilans

Dans l'enseignement organisé par la communauté française, seule une étape est certificative. Elle est organisée en fin de 6^{ème} année et permet d'obtenir le Certificat d'Études de Base. Elle répond aux exigences des socles de compétences et révèle la capacité de l'enfant à utiliser ses acquis pour résoudre une situation-problème.

Néanmoins, durant son parcours scolaire, l'élève est confronté à des bilans qui permettent de recueillir des informations, de prendre des décisions qui orientent le suivi.

L'enfant, durant ses apprentissages, est apprécié au travers d'évaluations formatives, celles-ci permettent de mettre en évidence ses erreurs. L'évaluation régulière, non cotée, faite par l'enseignant ou par l'enfant (autocorrection), permet de mettre en place des activités de soutien, des moments de différenciation ou même de remédiation.

Au cours de l'année, 4 bulletins sont attribués. Ces bulletins sont complétés grâce aux résultats obtenus lors des évaluations sommatives. Ces bilans se font au terme d'une séquence, pour faire « un état des lieux ». Ils respectent les exigences des socles de compétences. Leur but est d'informer l'élève (son enseignant-ses parents) sur son degré d'atteinte des objectifs poursuivis.

- Les bulletins sont distribués aux congés d'automne, d'hiver, de carnaval, de printemps et avant les vacances d'été.
- En fin d'année, la décision de poursuivre son parcours ou d'effectuer une année complémentaire est prise en commun.
 - Le titulaire, les parents, la Direction, l'équipe du CPMS, la logopède... argumentent la décision et, **ensemble**, s'accordent autour de la meilleure orientation à proposer à l'élève.

- Si le choix se porte sur une année complémentaire, celle-ci est organisée pour pallier les difficultés rencontrées par l'élève. Il est accueilli, en principal, au sein de l'année à refaire, mais également dans l'année supérieure si ses acquis le permettent.
- Afin de faciliter, de minimiser le stress occasionné par le passage en 1^{ère} secondaire, des moments d'échange sont organisés entre les deux sections :
 - activités partagées entre les élèves de 6^{ème} primaire et les élèves de 1^{ère} secondaire,
 - accueil des élèves de 6^{ème} primaire à certains cours (latin-sciences-math-...)

Préparer aux choix personnels en dépassant les limites sociales et culturelles.

L'école sera un lieu privilégié pour susciter la curiosité de l'enfant, développer son esprit critique, nourrir son imaginaire en le mettant en relation avec différents aspects de l'environnement : découverte, respect, protection, éveil aux problèmes écologiques. Elle aidera à développer le côté artistique présent en chaque enfant.

Les apprentissages se font à travers la réalisation de projets, à travers l'amplification de thèmes.

Cet enseignement a l'avantage d'intégrer tous les aspects du langage (dire-lire-écrire-communiquer oralement). Il englobe les autres matières scolaires et fournit un moment privilégié pour coordonner les activités d'enseignement en sciences, math et autres.

Les enfants sortiront de l'école, la société entrera dans l'école...

- Pratique du langage théâtral (ateliers en 6^{ème} pour élaborer une pièce jouée en fin d'année)
- Pratique de différentes techniques d'art plastique
- Découverte de la musique (via les Jeunesses musicales)
- Animations autour de la lecture, de l'écriture
 - Participation au Prix Versele
 - Participation à la dictée du Balfroid
 - Fréquentation de la bibliothèque communale, des bibliothèques à l'école (en français en néerlandais)
- Participation aux championnats des jeux logiques et mathématiques
- Animations scientifiques
 - En extérieur ou en accueillant des animateurs
- Nombreuses activités sportives
 - En extérieur ou en accueillant des animateurs (L'école est déclarée « Ecole sportive »)
- Sensibilisation à l'équilibre alimentaire/à la santé
 - Ateliers du goût
 - Petit-déjeuner
 - Collations saines
 - Nos dents, un capital
- Organisation de conférences
 - Sur l'environnement
 - Sur l'outil informatique : Surfer sur le net, pas toujours sans danger...
- Sensibilisation aux métiers, à l'histoire régionale par des visites
- Sorties didactiques d'un jour
 - Musées et autres sites
 - Parcs animaliers
 - ...
- Organisation de classes en extérieur ou de dépaysement
 - En 2^{ème} et 3^{ème} maternelles (2 jours)
 - En 3^{ème} et 4^{ème}, accueil de la 3^{ème} année immersion
 - En 6^{ème}, séjour de fin de cycle

Une épargne est proposée, un étalement des paiements est possible pour tous les séjours à l'extérieur. Ces activités font partie intégrante de notre projet d'établissement. La non-participation de l'enfant ne le dispense pas d'être présent dans l'établissement durant le séjour de ses camarades. Ses absences éventuelles devront être dûment justifiées.

La filière immersive en néerlandais

Cette filière est organisée en collaboration avec la Ville d'Ottignies et accueille les élèves à partir de la 3^{ème} année.

Les enfants sont scolarisés en début de parcours à l'école communale d'Ottignies.

- En 1^{ère} et 2^{ème} maternelles les activités sont organisées en français. A partir de la 3^{ème} maternelle et jusqu'à la fin de la 2^{ème} primaire, les apprentissages se font en langue néerlandaise. Les cours sont donnés 75 % en néerlandais et 25% des activités se passent en français.
- A l'entrée de la 3^{ème} année, les enfants sont accueillis à l'Athénée royal d'Ottignies, section fondamentale. Les cours se donnent pour moitié en français et l'autre moitié en néerlandais ce qui permet aux enfants de réaliser les transferts nécessaires et d'acquérir les connaissances suffisantes de la langue française écrite.
- En 5^{ème} et 6^{ème} années, les cours sont donnés en français les 3/4 du temps, l'autre quart est réservé aux activités proposées en néerlandais (cours de langue et activités d'éveil). Les enfants de 6^{ème} sont ainsi capables de présenter et de réussir les épreuves visant à l'obtention du CEB.

L'enfant ayant suivi la filière immersive a les mêmes acquis que l'enfant de la filière francophone. Il possède, en plus, un bagage en néerlandais qu'on pourrait évaluer à fin 4^{ème} pour la langue écrite et fin 6^{ème} pour les cours d'éveil en Communauté flamande.

Le projet d'établissement rédigé par l'école communale d'Ottignies correspond aux différents points développés dans le présent document.

Une association des parents de cette filière est organisée au sein de l'école (**Association des Parents de l'immersion -APIMM-**).